



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-047-2024-12

PUBLIÉ LE 24 DÉCEMBRE 2024

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie

IDF-2024-12-09-00016 - Arrêté n°

DOS/EFF/OFF/2024/132???? constatant la cessation définitive
d'activité d'une officine de pharmacie?? (2 pages)

Page 3

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2024-12-23-00018 - Arrêté n° DOS - 2024 / 5857 portant
autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale
multi-sites « BIO-CLINIC » sis, 210 boulevard Gallieni à
VILLENEUVE-LA-GARENNE (92390) (7 pages)

Page 6

IDF-2024-12-23-00014 - Arrêté N° DOS 2024/5848 portant autorisation
de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites «
BIOFUTUR » sis, 1 chemin des Trois Sources à L'ISLE ADAM (95290) (8
pages)

Page 14

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-12-09-00016

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/132

constatant la cessation définitive d'activité d'une
officine de pharmacie

FAGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2024/132

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024.
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 05 février 1943 portant octroi de la licence n°94#000942 à l'officine de pharmacie sise 16 avenue Gambetta à Maisons Alfort (94700) ;
- VU** l'avis favorable en date du 25 juin 2024 du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France préalablement à une opération de restructuration du réseau officinal au sein de la commune de Maisons Alfort (94700) ;
- VU** la déclaration en date du 16 octobre 2024 par laquelle Madame Béatrice RANDRIAMANANTENA informe de la cessation définitive d'activité de l'officine de pharmacie sise 16 avenue Gambetta à Maisons Alfort (94700) dont elle est titulaire et restitue la licence correspondante ;
- CONSIDÉRANT** que la titulaire déclare cesser définitivement l'activité de l'officine à compter du 1^{er} octobre 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La cessation définitive d'activité à compter 1^{er} octobre 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Béatrice RANDRIAMANANTENA sise 16 rue Gambetta à Maisons Alfort (94700) est constatée.
- La licence n°94#000942 est caduque à compter de cette date.
- ARTICLE 2^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3° :

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 09 décembre 2024

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

et par délégation,

Le Directeur du pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-12-23-00018

Arrêté n° DOS - 2024 / 5857 portant autorisation
de fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multi-sites « BIO-CLINIC » sis, 210
boulevard Gallieni à VILLENEUVE-LA-GARENNE
(92390)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ n° DOS - 2024 / 5857

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« BIO-CLINIC » sis, 210 boulevard Gallieni à VILLENEUVE-LA-GARENNE (92390)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté DS n° 034/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS-2024/3409 en date du 31 juillet 2024 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « BIO-CLINIC » sis, 210 boulevard Gallieni à VILLENEUVE-LA-GARENNE (92390) ;

CONSIDÉRANT La demande reçue le 2 octobre 2024, complétée de manière définitive le 19 novembre 2024, par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « BIO-CLINIC », sis 210 boulevard Gallieni à VILLENEUVE-LA-GARENNE (92390), exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIO-CLINIC » en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La démission de Monsieur Philippe DABI de ses fonctions de Président de la société « BIO-CLINIC », à effet au 31 août 2024 ;
- La nomination de Madame Shaheen BENELMOULOU en qualité de Présidente de la société, à effet au 31 août 2024 ;
- La démission de Monsieur Jean-François OLIVIER de ses fonctions de directeur général de la société « BIO-CLINIC », à effet au 1^{er} octobre 2024 ;
- L'agrément de Monsieur Jérôme VIALE, pharmacien, biologiste, en qualité de nouvel associé au sein de la société à compter du 16 novembre 2024, au moyen de la cession à son profit d'une action de la SELAS « BIO-CLINIC » appartenant à Monsieur Philippe DABI ;
- La nomination de Monsieur Jérôme VIALE en qualité de directeur général à effet au 16 novembre 2024 ;

- CONSIDERANT** Le procès-verbal des délibérations de la collectivité des associés de la société « BIO-CLINIC », en date du 28 août 2024, portant acte de :
- La démission de Monsieur Philippe DABI de ses fonctions de Président de la société « BIO-CLINIC », à effet au 31 août 2024 ;
 - La nomination de Madame Shaheen BENELMOULOUD en qualité de Présidente de la société, à effet au 31 août 2024 ;
 - La démission de Monsieur Jean-François OLIVIER de ses fonctions de directeur général de la société « BIO-CLINIC », à effet au 1^{er} octobre 2024 ;
 - L'agrément de Monsieur Jérôme VIALE, pharmacien, biologiste, en qualité de nouvel associé au sein de la société à compter du 16 novembre 2024, au moyen de la cession à son profit d'une action de la SELAS « BIO-CLINIC » appartenant à Monsieur Philippe DABI ;
 - La nomination de Monsieur Jérôme VIALE en qualité de directeur général de la société, à effet au 16 novembre 2024 ;
- CONSIDERANT** La convention d'exercice libéral conclue entre la SELAS « « BIO-CLINIC » et Monsieur Jérôme VIALE le 29 mai 2024, à compter du 16 novembre 2024 ;
- CONSIDERANT** La copie du diplôme d'état de docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Monsieur Jérôme VIALE, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens à jour ;
- CONSIDERANT** L'ordre de mouvement de cession d'action détenue par Philippe DABI au profit de Monsieur Jérôme VIALE à effet au 16 novembre 2024 ;
- CONSIDÉRANT** La nouvelle répartition du capital et des droits de vote de la SELAS « BIO-CLINIC » mis à jour le 30 septembre 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** Le laboratoire de biologie médicale « BIO-CLINIC » dont le siège social sis 63-65 avenue de Verdun et 88-90 et 94 voie Promenade à VILLENEUVE-LA-GARENNE (92390), codirigé par **Madame Shaheen BENELMOULOUD**, Monsieur Lounès KHALFOUN et **Monsieur Jérôme VIALE**, exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiée « BIO-CLINIC » sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS sous le n° EJ 92 002 707 5, est autorisé à fonctionner sur les vingt-cinq sites ci-dessous :
1. Le site Verdun, site principal et siège social
63-65 avenue de Verdun et 88-90 et 94 voie Promenade à VILLENEUVE-LA-GARENNE (92390)
Ouvert au public
Site pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase), microbiologie (parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse),
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 708 3
 2. Le site Bezons 3, à compter du 30 septembre 2024
2 Mail Martin Luther King à BEZONS (95870)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 004 850 4
 3. Le site Bezons
125 rue Edouard Vaillant à BEZONS (95870)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 623 8

4. Le site Montesson
63 avenue Paul Doumer à MONTESSON (78360)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 248 9
5. Le site Asnières-sur-Seine
340 bis, avenue d'Argenteuil à ASNIERES-SUR-SEINE (92600)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 738 0
6. Le site Boulogne-Billancourt
127 avenue Jean-Baptiste Clément à BOULOGNE-BILLANCOURT (92100)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 817 2
7. Le site Eaubonne
2/4 avenue Budenheim à EAUBONNE (95600)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 607 1
8. Le site Saint-Ouen l'Aumône
5 rue de Pierrelaye à SAINT-OUEN L'AUMONE (95310)
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 606 3
9. Le site Bezons
92-94 rue Gabriel Péri à BEZONS (95870)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 260 7
10. Le site Saint-Gratien
15 bis, avenue Danièle Casanova à SAINT-GRATIEN (95210)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 261 5
11. Le site Eragny-sur-Oise
4 rue du Commerce à ERAGNY-SUR-OISE (95610)
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 262 3
12. Le site Montigny-Lès-Cormeilles
7 avenue Aristide Maillol à MONTIGNY-LES-CORMEILLES (95370)
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 264 9
13. Le site Gonesse
46 rue de Paris à GONESSE (95500)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 263
14. Le site Sarcelles
5 boulevard Henri Poincaré à SARCELLES (95200)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 930 5
15. Le site Fosses
1 rue Roger Salengro à FOSSES (95470)
Ouvert au public uniquement le matin

Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 931 3

16. Le site Villiers-le-Bel
39 rue Gambetta à VILLIERS-LE-BEL (95400)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 932 1
17. Le site Gennevilliers
167 avenue Gabriel Péri à GENNEVILLIERS (92230)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 686 1
18. Le site Grandel
2 place Jean Grandel à GENNEVILLIERS (92230)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 687 9
19. Le site Teddy Riner
26 rue Teddy Riner à ASNIERES-SUR-SEINE (92600)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures et fermé le samedi
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 688 7
20. Le site Clichy
98 boulevard Victor Hugo à CLICHY (92110)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 690 3
21. Le site Asnières
36 rue Bourguignon et 5/7 impasse des Carbonnets à ASNIERES-SUR-SEINE (92600)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 689 5
22. Le site Colombes
119 boulevard Marceau à COLOMBES (92700)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 691 1
23. Le site Bokanowski
88 rue Maurice Bokanowski à ASNIERES-SUR-SEINE (92600)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures 30
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 92 002 864 4
24. Le site Louvres
25/27 rue du Docteur Paul Bruel à LOUVRES (95380)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 268 0
25. Le site Argenteuil
22, Centre Commercial Joliot Curie – Route d'Enghien à ARGENTEUIL (95100)
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 004 543 5

La liste des **vingt-huit** biologistes médicaux associés, dont **trois** biologistes coresponsables du laboratoire de biologie médicale, est la suivante :

1. Madame Shaheen BENELMOULOUD, pharmacien biologiste, **Présidente**
2. Monsieur Lounés KHALFOUN, médecin biologiste, directeur général
3. **Monsieur Jérôme VIALE, pharmacien biologiste, directeur général**
4. Monsieur Jean-François OLIVIER, pharmacien biologiste,
5. Monsieur Philippe DABI, médecin biologiste,
6. Monsieur Pascal ANDRON, pharmacien biologiste,
7. Madame Aurélie ROIDE, pharmacien biologiste,
8. Madame Rana Chahine AWAD, pharmacien biologiste,
9. Monsieur Laurent SFEDJ, médecin biologiste,
10. Madame Anne SFEDJ, médecin biologiste,
11. Monsieur Marc TUBIANA, médecin biologiste,
12. Madame Catherine AUBE, médecin biologiste,
13. Monsieur Abdelkrim BENNANI, médecin biologiste,
14. Madame Ariane MIEL, pharmacien biologiste,
15. Monsieur Benamar HADDAOUI, médecin biologiste,
16. Monsieur Francis MECHALI, médecin biologiste,
17. Monsieur Jean-Christophe SAMMUT, pharmacien biologiste,
18. Madame Sabine ROSOFF, pharmacien biologiste,
19. Madame Claire MESGUICHE-JABES, médecin biologiste, à raison de 2,5 jours par semaine
20. Madame Isabelle MARTINIE, pharmacien biologiste, à raison de 2,5 jours par semaine
21. Madame Marie-Dominique LESPAGNOL, pharmacien biologiste, à raison de 2,5 jours par semaine
22. Monsieur Jean-Jacques DESQUAIRES, pharmacien biologiste, à raison de 2,5 jours par semaine
23. Monsieur Pierre BLANCHON, pharmacien biologiste, à raison de 2,5 jours par semaine
24. Monsieur Mourad ABDENNBI, médecin biologiste,
25. Monsieur Farid SAHEB, pharmacien biologiste,
26. Monsieur Mansour MALTI, médecin biologiste,
27. Madame Martine HARMAND, pharmacien, biologiste médical associée, salariée
28. Madame Catherine AUBOURG, pharmacien, biologiste médical associée, salariée

La répartition du capital social de la SELAS « BIO-CLINIC » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Action de préférence O	Action de préférence P	Capital & droits de vote en %
Philippe DABI	4 672 536	0	75,00343 %
Shaheen BENELMOULOUD	81	0	0,00130 %
Aurélie ROIDE	81	0	0,00130 %
Catherine AUBE	81	0	0,00130 %

Abdelkrim BENNANI	81	0	0,00130 %
Anne SFEDJ	81	0	0,00130 %
Laurent SFEDJ	81	0	0,00130 %
Marc TUBIANA	81	0	0,00130 %
Catherine AUBOURG	81	0	0,00130 %
Rana CHAHINE AWAD	81	0	0,00130 %
Ariane MIEL	81	0	0,00130 %
Benamar HADDAOUI	81	0	0,00130 %
Francis MECHALI	81	0	0,00130 %
Jean-François OLIVIER	81	0	0,00130 %
Sabine ROSOFF	81	0	0,00130 %
Jean-Christophe SAMMUT	81	0	0,00130 %
Lounès KHALFOUN	81	0	0,00130 %
Pascal ANDRON	81	0	0,00130 %
Martine HARMAND	81	0	0,00130 %
Claire MESGUICHE-JABES	1	0	0,00002 %
Isabelle MARTINIE	1	0	0,00002 %
Marie-Dominique LESPAGNOL	1	0	0,00002 %
Jean-Jacques DESQUAIRES	1	0	0,00002 %
Pierre BLANCHON	1	0	0,00002 %
Mourad ABDENNBI	1	0	0,00002 %
Farid SAHEB	1	0	0,00002 %
Mansour MALTI	1	0	0,00002 %
Jérôme VIALE	1	0	0,00002 %
Sous-total Associés Professionnels Internes	4 674 003	0	75,027 %
INOVIE GROUP	0	1 555 759	24,9730 %
SAS AVODA (associé unique M. Philippe DABI)	1	0	0,00002%
Sous-total Associés Professionnels Externes	1	1 555 759	24,9730 %
TOTAL	4 674 004	1 555 759	100,00 %
	6 229 763		

ARTICLE 2^e : L'arrêté n° DOS-2024/3409 en date du 31 juillet 2024, portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIO-CLINIC » est abrogé, à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

- ARTICLE 3^e :** Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 4^e :** Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent acte qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 23 décembre 2024

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

Signé

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2024-12-23-00014

Arrêté N° DOS 2024/5848 portant autorisation
de fonctionnement du laboratoire de biologie
médicale multi-sites « BIOFUTUR » sis, 1 chemin
des Trois Sources à L'ISLE ADAM (95290)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS 2024/5848

**portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« BIOFUTUR » sis, 1 chemin des Trois Sources à L'ISLE ADAM (95290)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté DS n° 034/2024 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS - 2024/1933 en date du 28 mai 2024 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIOFUTUR » sis, 1 chemin des Trois Sources à L'ISLE ADAM (95290).

CONSIDÉRANT La demande reçue en date du 4 septembre 2024, complétée définitivement en date du 15 octobre 2024, de Maîtres Stéphanie BERNARD et Christophe BOURDIN du cabinet MBA & Associés, conseil juridique mandaté par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « BIOFUTUR », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIOFUTUR » sise, 1 chemin des Trois Sources à L'ISLE ADAM (95290), en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Quentin BEAULIEU au 31 août 2024, et la cession d'une action de catégorie O de la société « BIOFUTUR » au profit de Madame Stéphanie HENRY-MOUCIER ;
- L'intégration de Madame Patricia PASQUALI, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée de la société, et la cession d'une action de catégorie O détenue par Madame Stéphanie HENRY-MOUCIER à son profit ;
- La fermeture du site pré et post-analytique sis 15, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), et l'ouverture du site sis 31, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) ;

CONSIDÉRANT Le procès-verbal des délibérations de la collectivité des associés de la SELAS « BIOFUTUR » en date du 9 août 2024, portant acte de :

- La cessation des fonctions de biologiste médical associé de Monsieur Quentin BEAULIEU à effet au 31 août 2024, et la cession d'une action de catégorie O de la société « BIOFUTUR » au profit de Madame Stéphane HENRY-MOUCIER ;
- L'intégration de Madame Patricia PASQUALI, pharmacien biologiste, en qualité de nouvelle associée de la société, et la cession d'une action de catégorie O détenue par Madame Stéphane HENRY-MOUCIER à son profit ;

CONSIDÉRANT Le procès-verbal du comité de direction de la SELAS « BIOFUTUR », en date du 5 février 2024, portant acte de :

- La fermeture du site pré et post-analytique sis 15, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), et l'ouverture du site sis 31, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) ;

CONSIDÉRANT La lettre de démission de Monsieur Quentin BEAULIEU datée du 1^{er} août 2024, à compter du 31 août 2024 ;

CONSIDÉRANT La copie du contrat de travail conclue entre la société « BIOFUTUR » et Madame Patricia PASQUALI, en date du 22 juillet 2024, à effet au 1^{er} septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT Les copies du diplôme de Docteur en pharmacie et des certificats d'études spéciales d'hématologie, de bactériologie et virologie cliniques, d'immunologie générale délivrés à Madame Patricia PASQUALI, qui remplit les conditions d'exercice de la biologie médicale au sens des dispositions de l'article L.6213-2 du code de la santé publique, ainsi que son inscription à l'ordre des pharmaciens au 1^{er} septembre 2024 ;

CONSIDÉRANT L'ordre de mouvement relatif à la cession d'une action de préférence de catégorie O de Monsieur Quentin BEAULIEU au profit de Madame Stéphane HENRY-MOUCIER ;

CONSIDÉRANT La convention de prêt de consommation d'une action de préférence de catégorie O de la société « BIOFUTUR » conclue entre Madame Stéphane HENRY-MOUCIER et Madame Patricia PASQUALI ;

CONSIDÉRANT La copie du bail commercial conclu entre la société « ALHESTIA » et la société « BIOFUTUR », relatif aux locaux sis 31, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), signé le 1^{er} juin 2023, à compter de la même date ;

CONSIDÉRANT La copie du bail commercial sous conditions suspensives conclu entre la société « MGM » et la société « BIOFUTUR », relatif aux locaux sis 29-31, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100), signé le 17 juillet 2023 ;

CONSIDÉRANT La liste du matériel et les plans des locaux du site sis 31, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100) ;

CONSIDÉRANT La nouvelle répartition du capital social et des droits de vote au sein de la SELAS « BIOFUTUR ».

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Le laboratoire de biologie médicale « BIOFUTUR », sis 1, chemin des Trois Sources à L'ISLE ADAM (95290), codirigé par Madame Stéphane HENRY-MOUCIER, Madame Nadège GAMBERT, Madame Anne Sophie LEGUAY et Monsieur Sylvain COCCO, et exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « BIOFUTUR », sise à la même adresse, enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 95 001 608 9, est autorisé à fonctionner sur les trente-et-un sites listés ci-dessous :

1. Le site « L'ISLE-ADAM », site principal et siège social
1, chemin des Trois Sources à L'ISLE-ADAM (95290)
Ouvert au public

Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Immunologie (allergie, auto-immunité), Microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie), Biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 609 7

2. Le site « CONFLANS-SAINT-HONORINE »
26, boulevard Armand Leprince à CONFLANS-SAINT-HONORINE (78700)
Ouvert au public jusqu'à 16 heures les mardi et jeudi, et jusqu'à 13 heures les lundi, mercredi et vendredi
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 079 8
3. Le site « CHANTELOUP-LES-VIGNES »
25, avenue de Poissy à CHANTELOUP-LES-VIGNES (78570)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 080 6
4. Le site « GARGENVILLE »
2, rue Gambetta à GARGENVILLE (78440)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 081 4
5. Le site « LES MUREAUX »
Avenue de la République – Centre Commercial des Bougimonts à LES MUREAUX (78130)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 082 2
6. Le site « GOUSSAINVILLE »
2-4, avenue du 6 Juin 1944 à GOUSSAINVILLE (95190)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 610 5
7. Le site « DOMONT »
8, avenue Glandaz à DOMONT (95330)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 611 3
8. Le site « HOUILLES »
5 bis, avenue Carnot à HOUILLES (78800)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 083 0
9. Le site « MAISONS-LAFFITTE »
7, rue d'Achères à MAISONS-LAFFITTE (78600)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 084 8
10. Le site « VILLIERS-LE-BEL »
107, avenue Pierre Sépard à VILLIERS-LE-BEL (95400)
Ouvert au public

Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 612 1

11. Le site « L'ISLE-ADAM »
5, avenue de Paris à L'ISLE-ADAM (95290)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 628 7
12. Le site « ARNOUVILLE-LES-GONESSE »
8 bis, rue Pierre Sépard à ARNOUVILLE-LES-GONESSE (95400)
Ouvert au public jusqu'à 14 heures
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 629 5
13. Le site « CONFLANS-SAINT-HONORINE »
204, avenue du Maréchal Foch et 18/20 Place de la Liberté et rue Désiré Clément à CONFLANS-SAINT-HONORINE (78700)
Ouvert au public Ouvert au public jusqu'à 16 heures les lundi, mercredi et vendredi, et jusqu'à 13 heures les mardi et jeudi
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 133 3
14. Le site « SOISY-SOUS-MONTMORENCY »
13, avenue du Général de Gaulle à SOISY-SOUS-MONTMORENCY (95230)
Ouvert au public jusqu'à 14 heure 30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 630 3
15. Le site « SAINT-GRATIEN » jusqu'au 2 août 2024
1, boulevard du Maréchal Foch à SAINT-GRATIEN (95210)
Ouvert au public jusqu'à 16 heures
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 631 1
15. Le site « SAINT-GRATIEN » à compter du 3 août 2024
ZAC Coeur de Ville II, 58 rue Berthie Albrecht à SAINT-GRATIEN (95210)
Ouvert au public jusqu'à 16 heures
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 631 1
16. Le site « PLAISIR »
8, avenue de Geesthacht à PLAISIR (78370)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 134 1
17. Le site « LES-CLAYES-SOUS-BOIS »
Jardin d'Arcy - 10 avenue Jules Ferry à LES-CLAYES-SOUS-BOIS (78340)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 136 6
18. Le site « SAINT-OUEN-L'AUMONE »
2, avenue du Général de Gaulle à SAINT-OUEN-L'AUMONE (95310)
Ouvert au public jusqu'à 15 heures 30
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 632 9

19. Le site « OSNY SAINTE-MARIE »
Clinique Sainte-Marie - 1, rue Christian Barnard à OSNY (95520)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : Biochimie (biochimie générale et spécialisée),
Hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), Microbiologie
(bactériologie (examens directs), sérologie infectieuse)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 633 7
20. Le site « SAINT-GERMAIN-EN-LAYE » jusqu'au 19 décembre 2024
15, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 137 4
20. Le site « SAINT-GERMAIN-EN-LAYE » à compter du 20 décembre 2024
29-31, rue de Paris à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (78100)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 137 4
21. Le site « GARGES-LES-GONESSE »
Centre Commercial Arc en Ciel à GARGES-LES-GONESSE (95140)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 635 2
22. Le site « MEULAN »
19, quai de l'Arquebuse à MEULAN (78250)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 138 2
23. Le site « VERNOUILLET »
7 bis, avenue de Triel à VERNOUILLET (78540)
Ouvert au public
Pratiquant les activités suivantes : Microbiologie (parasitologie-mycologie), Biologie
de la reproduction (spermologie diagnostique)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 139 0
24. Le site « EPONE »
15, avenue de la Gare à EPONE (78680)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 140 8
25. Le site « TRIEL-SUR-SEINE »
14, rue du Moulin à TRIEL-SUR-SEINE (78510)
Ouverture au public jusqu'à 13 heures et fermé le samedi
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 141 6
26. Le site « PONTOISE »
4, rue Carnot à PONTOISE (95300)
Ouvert au public jusqu'à 16 heures
Pratiquant les activités suivantes : Biologie de la reproduction (spermologie
diagnostique)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 636 0

27. Le site « OSNY »
49, rue Aristide Briand à OSNY (95520)
Ouvert au public jusqu'à 13 heures
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 637 8
28. Le site « TAVERNY »
188, avenue de Paris à TAVERNY (95150)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 003 136 9
29. Le site « MARLY-LA-VILLE »
137 bis, avenue Henri Barbusse à MARLY-LA-VILLE (95670)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 004 319 0
30. Le site « SARCELLES »
2, rue Carnot à SARCELLES (95200)
Ouvert au public,
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 95 001 634 5
31. Le site « ELANCOURT »
4 bis, square de la Canche à ELANCOURT (78990)
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 78 002 135 8

La liste des trente-un biologistes médicaux associés, dont quatre sont biologistes coresponsables du laboratoire de biologie médicale, est la suivante :

1. Madame HENRY-MOUCIER Stéphane, pharmacien, biologiste coresponsable, Présidente
2. Monsieur COCCO Sylvain, pharmacien, biologiste coresponsable,
3. Madame GAMBERT Nadège, médecin, biologiste coresponsable,
4. Madame LEGUAY (GUERIN) Anne-Sophie, pharmacien, biologiste coresponsable,
5. Monsieur ALLOUCHE Michael, médecin, biologiste médical, associé
6. Monsieur ANDIVA Shakir-Pierre, pharmacien, biologiste médical, associé
7. Monsieur ASSAQA Abdelhamid, médecin, biologiste médical, associé
8. Monsieur AURIOL ROY BRY William, pharmacien, biologiste médical, associé
9. Madame BENNANI Hind, pharmacien, biologiste médical, associé
10. Monsieur BELMILOUDI Soufien, pharmacien, biologiste médical, associé
11. Madame CIAKO NGANCHUI Sydonie, pharmacien, biologiste médical, associée
12. Madame COLLE Camille, pharmacien, biologiste médical, associée
13. Monsieur CROUZIER Christophe, pharmacien, biologiste médical, associé
14. Monsieur ESPOSITO Gaëtano, pharmacien, biologiste médical, associé
15. Monsieur JACQUELINE Maximilien, pharmacien, biologiste médical, associé
16. Monsieur LASRY Moïse, pharmacien, biologiste médical, associé
17. Monsieur LEMAIRE Yves, pharmacien, biologiste médical, associé
18. Monsieur LOUSSERT Laurent, pharmacien, biologiste médical, associé
19. Madame MARCK Pascale, médecin, biologiste médical, associée

20. Madame NICOLAE Anca-Mihaela, médecin, biologiste médical, associée
21. Monsieur RAVENEAU Jacques, pharmacien, biologiste médical, associé
22. Madame RODRIGUEZ MATHIEU Patricia, médecin, biologiste médical, associée
23. Madame SANTOS Léna, pharmacien, biologiste médical, associée
24. Monsieur TOUZET Jacques, pharmacien, biologiste médical, associé
25. Monsieur TRAN MINH Olivier, pharmacien, biologiste médical, associé
26. Monsieur BENDJELLOUL Mehdi, pharmacien, biologiste médical, associé
27. Madame GASSINO Marie-Hélène, médecin, biologiste médical, associée
28. Madame LOUIS-JOSEPH Stacy, pharmacien, biologiste médical, associée, à raison de 328 vacations par an,
29. Monsieur SALDMANN Antonin, médecin, biologiste médical, associé, à raison de 205 vacations par an,
30. **Madame PASQUALI Patricia, pharmacien, biologiste médical, salariée associée, à mi-temps,**
31. Monsieur JANNET Marcel, médecin, biologiste médical salarié, associé, à mi-temps,

La répartition du capital social de la SELAS « BIOFUTUR » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Actions de préférence de catégorie O	Actions de préférence de catégorie P	Total	Capital social et droits de vote en %
ALLOUCHE Michael	74 000	0	74 000	3,57 %
ANDIVA Shakir-Pierre	74 000	0	74 000	3,57 %
ASSAQA Abdelhamid	74 000	0	74 000	3,57 %
AURIOL ROY BRY William	74 000	0	74 000	3,57 %
BELMILOUDI Soufien	1	0	1	0,00 %
BENDJELLOUL Mehdi	1	0	1	0,00 %
BENNANI Hind	74 000	0	74 000	3,57 %
CIAKO NGANCHUI Sydonie	73 999	0	73 999	3,57 %
COCCO Sylvain	74 000	0	74 000	3,57 %
COLLE Camille	1	0	1	0,00 %
CROUZIER Christophe	74 127	0	74 127	3,58 %
ESPOSITO Gaëtano	74 000	0	74 000	3,57 %
GAMBERT Nadège	74 000	0	74 000	3,57 %
GASSINO Marie-Hélène	1	0	1	0,00 %
(GUERIN) LEGUAY Anne-Sophie	74 000	0	74 000	3,57 %
HENRY-MOUCIER Stéphane	74 000	0	74 000	3,57 %
JACQUELINE Maximilien	74 000	0	74 000	3,57 %
LASRY Moïse	74 000	0	74 000	3,57 %
LEMAIRE Yves	1	0	1	0,00 %
LOUSSERT Laurent	74 000	0	74 000	3,57 %
MARCK Pascale	74 000	0	74 000	3,57 %

NICOLAE Anca-Mihaela	1	0	1	0,00 %
RAVENEAU Jacques	74 000	0	74 000	3,57 %
RODRIGUEZ MATHIEU Patricia	74 000	0	74 000	3,57 %
SANTOS Léna	74 000	0	74 000	3,57 %
TOUZET Jacques	74 000	0	74 000	3,57 %
TRAN MINH Olivier	74 000	0	74 000	3,57 %
LOUIS-JOSEPH Stacy	1	0	1	0,00 %
SALDMANN Antonin	1	0	1	0,00 %
JANNET Marcel	1	0	1	0,00 %
PASQUALI Patricia	1	0	1	0,00 %
Sous-total – Associés Professionnels Exerçants	1 554 136	0	1 554 136	75 %
SAS « Inovie Group »	0	518 045	518 045	25 %
Sous-total – Tiers porteurs	0	518 045	518 045	25 %
TOTAL	1 554 136	518 045	2 072 181	100 %

ARTICLE 2^e : L'arrêté n° DOS - 2024/1933 en date du 28 mai 2024 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « BIOFUTUR » est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4^e : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 23 décembre 2024

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation
Le Directeur du Pôle Efficience

signé

Fabien PÉRUS